Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-212203830-20260422-DEL2026220401-DE

TROGUÉRY

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Commune de TROGUERY

Séance du mercredi 22 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le mercredi vingt-deux avril à 18 heures 15, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de M. Serge HENRY

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de présents : 11 – Nombre de votants : 10
Absents : 0 – Exclus : 0 – Date de convocation : 07/04/2026 – Date d'affichage : 07/04/2026

Etaient présents : MM. Serge HENRY, Claire BLOAS, Nathalie CADREN, Anne-Yvonne CASTEL, Gilles DEFORGES Alan LE GRUIEC, Moïse LE ROY, Yvan PASQUIOU, Eva PENNEC, Isabelle POULAIN, Raoul SINCERE,
Etaient absents :
Procuration :
Secrétaire de séance : Isabelle POULAIN

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le Maire présente le CFU 2025
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, Le Maire quitte la salle au moment du vote

Nombre de votants : 10 – Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

- APPROUVE le compte financier unique de l'exercice 2025 mis au vote par Raoul SINCERE (le plus âgé de l'assemblée) dont les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :

Recettes :	284 271.86€
Report 2024	7 698.84 €
Dépenses :	238 511.12 €

Résultat : excédent :53 459.58 €

Investissement

Recettes	160 529.06 €
Dépenses	191 386.29 €
Report résultat 2024	+ 12 258.70 €

Résultat : déficit : - 18 598.53€

Pour extrait conforme au registre le 23 AVR. 2026
Le Maire,
Serge HENRY

MAIRIE DE TROGUERY 22450 CÔTES D'ARMOR